



Le 7 février 2013

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE**

Tenue à Saint-André-Avellin, Québec

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU Festival Western de Saint-André-Avellin, Rodéo Professionnel inc., tenue le 7 février 2013, à 19h00, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Sylvain Maheux
Benoit Huberdeau
Suzanne Martel
Michel Hays
Nicole Lavigne

Marie-Geneviève Mongeon
Pierre Bédard
Tony Pître
Sylvie Charron

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présence à la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du bilan financier de la 12^e édition par le vérificateur
5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion annuelle de la 11^e édition
6. Rapport du comité
7. Parole au public
8. Deux modifications à faire aux règlements généraux
9. Description du rôle d'un administrateur
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Nicole Lavigne
et résolu de débiter la réunion à 19h14
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **Résolution # 070213-01**

2. PRÉSENCE À LA RENCONTRE

Sylvain Maheux rappelle qu'il est important de signer la feuille de présence.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nicole Lavigne
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **Résolution # 070213-02**

4. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER DE LA 12^e ÉDITION

Le bilan financier de la 12^e édition est présenté par Monsieur Pierre Bédard.

Il est proposé par Benoit Huberdeau
et résolu d'adopter les bilans financiers de la 12^e tel que présenté
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **Résolution # 070213-03**

5. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE DE LA 11^E ÉDITION

Marie-Geneviève Mongeon fait la lecture du procès-verbal de la réunion annuelle de la 11^e édition tenu le 10 octobre 2011.

Il est proposé par Benoit Huberdeau
et résolu d'adopter le procès-verbal de la 11^e édition tel quel
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **Résolution # 070213-04**

6. RAPPORT DU COMITÉ

Sylvain Maheux, président, fait un contre rendu de la 12^e édition.

Suzanne Martel informe l'assemblée qu'elle quitte le conseil d'administration du festival.

7. PAROLE AU PUBLIC

En résumé les gens dans la salle ont beaucoup aimé la 12^e édition, les points qui étaient à améliorer suite à la 11^e édition l'ont été.

8. DEUX MODIFICATIONS À FAIRE AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Les membres du conseil d'administration proposent les changements suivants aux règlements généraux :

ARTICLE 21 De passer de 7 membres à 5 membres et que la composition soit la suivante : président, vice-président, directeur général, 2 administrateurs

Cette proposition est soumise car actuellement il n'y a que 4 membres et qu'il est excessivement difficile de trouver des gens qui acceptent d'en faire parti

ARTICLE 24 Ajouter : Seul le poste de directeur général est en fonction de façon permanente, il est donc réélu automatiquement.

9. DESCRIPTION DU RÔLE D'UN ADMINISTRATEUR

Marie-Geneviève Mongeon explique ce que cela implique de devenir membre du ca.

- Il y a minimum 2 réunions par mois et 1 par semaine à compter d'avril.
- Il faut avoir une très grande disponibilité durant la semaine du festival.
- Il faut avoir accès à internet, ce qui est indispensable pour régler de petits sujets entre les réunions.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La période de mise en candidature est ouverte :

- Sylvain Maheux propose Benoit Huberdeau

La période de mise en candidature est fermée :

- Benoit Huberdeau accepte

Les membres du nouveau Conseil d'administration du Festival Western Saint-André-Avellin, Rodéo Professionnel inc. sont : Sylvain Maheux, Marie-Geneviève Mongeon, et Benoit Huberdeau.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Suzanne Martel

la levée de la rencontre à 20h50

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. Résolution # 070213-04